

ERUPTION DU PITON DE LA FOURNAISE

Air pollué au Tremblet

L'éruption se poursuit et au Tremblet l'air est assez pollué pour que la population ait été informée des précautions à prendre.

L'éruption donne toujours lieu à des coulées plus ou moins abondantes selon les moments. « Le tremor lié à l'éruption est assez constant à un niveau assez bas. Néanmoins, des moments de plus forte intensité ont été enregistrés dans la journée de mercredi », souligne hier Thomas Staudacher.

Le directeur de l'observatoire ajoute que la sismicité sous le sommet s'est à nouveau renforcée. De plus « une vingtaine de séismes entre -1 et -5 km sous le niveau de la mer ont été enregistrés, indiquant probablement une réajustement profonde de la chambre magmatique qui se trouve entre le niveau de la mer et 500 m ».

« Les coulées sont toujours assez fluides », affirmait hier Guy Rivière à Saint-Philippe. Et l'incendie dans les rampes du Tremblet domne toujours du travail aux pompiers qui ont dû intervenir à plusieurs reprises hier.

Si l'incendie était plus ou moins maîtrisé hier soir, avec la force du vent des foyers peuvent reprendre à tout moment. Les pompiers sont donc toujours mobilisés sur place. Compte tenu de la situation, les conditions d'accès au site restent donc inchangées : le public n'y a pas accès.

Fort concentration de dioxyde de soufre

Quelques vacanciers curieux ont néanmoins réussi hier à profiter du spectacle grâce à un riverain du Tremblet. « Nous nous sommes garés juste avant le barrage des gendarmes, et là un habitant nous a dit qu'il allait dire aux gendarmes qu'on était de sa famille de métropole. Nous avons donc pu passer avec lui, mais à mon avis le gendarme n'a pas été dupe vu son sourire », disent Julien et Marie.

Ils ont ainsi suivi leur guide improvisé qui habite la dernière maison avant la coulée. « Au fond de son jardin, on était juste devant la falaise dominant sur la coulée, et ça coulait pas mal », poursuit Julien en soulignant qu'il « faisait chaud et il y avait beaucoup de fumée ». Au retour, leur guide a pu être récompensé d'une bière et d'un paquet de cigarettes. Mais les touristes ne savaient peut-être pas les risques qu'ils encouraient en s'approchant de la coulée.

En effet, depuis deux ou trois jours l'Orla (observatoire Réunionnais de l'Air), qui a installé



Compte tenu de la situation, les conditions d'accès au site restent inchangées : le public n'y a pas accès.

un camion laboratoire au Tremblet depuis le 15 avril, a constaté une forte concentration de dioxyde de soufre (gaz irritant des muqueuses, de la peau et des voies respiratoires supérieures) et de PM10, fines particules qui ne sont pas arrêtées par les poils du nez et peuvent irriter les voies respiratoires et altérer la fonction respiratoire dans son ensemble.

Le seuil de « recommandation et d'information » (concentration horaire en dioxyde de soufre supérieure à 500 microgrammes/m³ ou concentration en particules fines en suspension dans l'air supérieure à 80 microgrammes/m³) ayant été dépassé, avec notamment 90 microgrammes/m³, l'Orla a envoyé hier matin un document à la mairie, qui l'a distribué aux habitants du Tremblet, concernant « les recommandations à suivre en cas d'épisode de pollution atmosphérique ».

Ainsi, il est recommandé aux personnes sensibles (personnes âgées, enfants et adultes ayant des pathologies respiratoires ou cardio-vasculaires chroniques) d'éviter toute activité physique et sportive intense, de ne pas aggraver les effets de cette pollution par d'autres facteurs irritants (solvants, peinture, tabac). Et de consulter son médecin si une gêne respiratoire apparaît.

« Nous avons réfléchi avec la préfecture, la Drass et la mairie au moyen d'informer rapidement la population », dit Bruno Siéja, directeur de l'Orla. Et c'est par SMS que les habitants du Tremblet ont donc été informés hier soir que le seuil de recommandation et d'information avait été dépassé.

P.E.



C'est par SMS que l'Orla a informé les habitants du Tremblet que le seuil de recommandation et d'information avait été dépassé.

BASCULEMENT DE LA ROUTE DU LITTORAL

Éboulis au PR 12 + 100

La route du littoral est basculée côté mer jusqu'à nouvel ordre depuis hier après-midi suite à la chute d'un bloc rocheux. L'éboulis, qui s'est produit au niveau du PR 12 + 100 est

directement tombé dans la fosse à caloux prévue à cet effet. Après le nettoyage de la falaise et la réalisation de purges, la route devrait rouvrir normalement à la circulation.

Les travaux de sécurisation se poursuivent

La direction départementale de l'équipement informe les usagers de la route du littoral de la poursuite de travaux de sécurisation.

La route sera fermée à la circulation de 6h30 à 11h30 le dimanche 29 avril et tous les dimanches de mai et de juin à l'exception des dimanches 6 mai, 10 et 17 juin 2007 en

raison des élections. Pour respecter les délais de travaux de sécurisation de la falaise, la route du littoral sera également fermée le lundi 30 avril de 8h30 à 15h30 et le mardi 8 mai de 6h30 à 11h30.

Lors des fermetures, la déviation habituelle par la RD41 route de la montagne sera mise en place.

Cercle mixte : le gendarme et le patron relâchés

SAINT-DENIS

Les deux hommes gardés à vue depuis mardi matin dans le cadre de l'enquête sur les malversations au sein du cercle mixte de la gendarmerie (note édition d'hier) ont été remis en liberté dans la nuit de mercredi à jeudi.

Le vice-procureur chargé du dossier, Dominique Audureau, n'a finalement pas ouvert d'information judiciaire. L'ancien adjudant Deschasseaux, à la retraite depuis l'an dernier, et le chef d'entreprise dionysien n'ont donc pas été mis en examen, ce qui ne signifie pas qu'aucune charge ne pèse sur eux. L'enquête préliminaire se poursuit et pourrait déboucher prochainement sur d'autres

gardiés à vue, notamment parmi certains gendarmes en poste à la Réunion à l'époque et qui auraient participé aux détournements ou couvert les malversations.

Rappelons que l'ancien gendarme et le patron d'une entreprise du bâtiment sont soupçonnés de s'être entendus pour détourner plusieurs dizaines de milliers d'euros au préjudice du cercle mixte, sorte de comité d'entreprise de la gendarmerie de la Réunion. Les détournements auraient notamment été faits à l'occasion de travaux de réfection des chambres de passage gérées par le cercle mixte à la caserne Vétines, quartier général des gendarmes à St-Denis.

SAINT-SUZANNE

Accident cyclo contre voiture : un blessé grave

Une jeune scooteriste de 22 ans a été grièvement blessée hier matin vers 10 heures dans une collision avec une voiture particulière.

L'accident s'est produit alors que le cyclomotoriste poussait son engin. Il s'est déporté sur la voie contraire. Le conducteur de la voiture arrivant en sens inverse n'a pu éviter le choc. Très violent, ce dernier a pro-

SAINT-MARIE

Sortie de route à Ravine-des-chèvres

Un automobiliste de 41 ans, habitant Sainte-Suzanne, a fait une violente sortie de route hier vers 5 h 15 au niveau de la Ravine-des-Chèvres.

L'homme, qui rentrait chez lui à, pour une raison encore indéterminée, perdu le contrôle de son véhicule et effectué plusieurs tonneaux. Seul à

bord de la voiture, la victime a été secourue par les pompiers de Sainte-Marie et conduit au CHD de Bellepierre.

Les gendarmes de la Ravine-des-Phées ont procédé aux constatations d'usage et ouvert une enquête pour déterminer les raisons de l'accident.

TRAFFIC DE DROGUE A SAINT-PIERRE

Les auditions se poursuivent

Rien de bien nouveau concernant l'enquête des gendarmes de Saint-Pierre sur un petit trafic de drogue qu'ils cherchent à démanteler depuis le début de la semaine.

Si neuf personnes ont été interpellées simultanément mardi matin, un seul dealer intéresse véritablement les militaires. D'autres personnes, essentiellement des petits con-

sommateurs de zama et parfois de drogues dures, ont été entendus sous le régime de la garde à vue, mais devraient toutes être libérées.

Le principal suspect, un métropolitain de 27 ans, a vu sa garde à vue prolongée par le juge d'instruction Pierre Kuentz. Il pourrait être déteré dans la journée au palais de justice de Saint-Pierre.

SAINT-BENOIT

Il détourne les médicaments d'un proche

Un mineur de 15 ans, connu de la justice pour des faits de vols aggravés, a été placé en garde à vue par les policiers du commissariat de Saint-Benoît. Le jeune homme est impliqué dans une affaire de trafic de médicaments.

Les faits pour lesquels il est mis en cause remontent au 25 mars dernier. Le jeune homme propose au bas de son immeuble à des personnes de son entourage, des jeunes en ma-



L'éruption donne toujours lieu à des coulées plus ou moins abondantes selon les moments.